



2016 / 2

Mars 2016

Information périodique de la Municipalité

Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Mémento
- Prochain Conseil général
- Assermentation des nouvelles autorités
- Ordures ménagères
- Horaire déchèterie
- Remboursement part impôt communal
- Journée des aînés
- Fête de la Colombière
- Cours de Pilates
- Cours de gymnastique
- Soirée jeux
- Chœur d'hommes
- Secrétariat du Conseil général

Mémento

14 avril 2016 (jeudi)	Conseil général
20 avril 2016 (mercredi)	Assermentation des autorités communales pour la législature 2016-2021
11 juin 2016 (samedi)	Journée des aînés avec repas à midi
11 juin 2016 (samedi)	20ème anniversaire de la Colombière
16 juin 2016 (jeudi)	Dernier Conseil général de la législature

Conseil général

Jeudi 14 avril à 20h00 au collège, salle du Conseil

Il y sera traité des préavis suivants :

- Préavis 1 / 2016 - Crédit d'investissement pour pose d'éclairage public au quartier « La Verne »
- Préavis 2 / 2016 - Crédit d'investissement pour la modification de l'éclairage public « zone haut du village »
- Présentation du projet de transformation du collège.

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch ». vous y trouverez les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

Assermentation des nouvelles autorités et des membres du Conseil général

Mercredi 20 avril à 20h30 au collège, salle du Conseil

Il sera procédé à la mise en place et à l'assermentation des nouvelles autorités communales pour la législature 2016-2021. Toutes les personnes intéressées par les affaires de la commune sont cordialement invitées à venir se présenter.

La cérémonie sera présidée par Monsieur le Préfet Olivier Piccard.

La partie officielle sera suivie d'une verrée offerte par la commune.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch

Ordures ménagères RAPPEL

Poubelles déposées devant les moloks :

La Municipalité retrouve régulièrement des poubelles abandonnées près des moloks. Ceci est inacceptable et doit cesser. Il en va du respect de l'ensemble des usagers.

Parfois un molok est plein, ou alors il est bloqué. Cela peut arriver. Dans ce cas avertissez Monsieur Didier Fiaux ou n'importe quel municipal, pour qu'il intervienne.

Mais aussi : essayez donc le molok d'à côté ou alors changez d'endroit, sur les 4 moloks du village il y en a toujours un qui est en fonction et qui n'est pas rempli. !!!

La répartition des 4 moloks en deux endroits au village a été voulue par le Conseil général pour faciliter les usagers, mais ceci ne signifie pas que l'on ne doit pas changer d'endroit lorsque les containers que l'on utilise habituellement posent problème.

Horaire d'été de la déchèterie à Villars-Mendraz

A partir du mercredi 30 mars 2016, les heures d'ouverture sont les suivantes :

Mercredi 13h30 à 15h00

Jeudi 17h30 à 18h30

Samedi 09h30 à 11h30

Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2015 :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches)
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01.2015 **et** au 31.12.2015.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou sur rendez-vous au 079 695 30 76) :

- une copie du document «**Relevé de compte (BVR+)**» reçu fin janvier 2016 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt 2015)
- une copie du document «**Calcul des acomptes 2015**» reçu courant décembre 2014
- un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement

Le délai pour le remboursement est fixé au 30 juin 2016.

Journée des aînés samedi 11 juin 2016 à 10h00 au battoir

Nouveau à Hermenches

La Municipalité a décidé d'organiser une animation suivie d'un repas auquel tous les aînés du village seront conviés. Réservez cette date, l'invitation suivra.

Fête de la Colombière samedi 11 juin 2016 dès 17h00

La Colombière fêtera ses 20 ans de présence à Hermenches. Des animations sont prévues, ainsi qu'un apéritif dinatoire pour tout les habitants de la commune.

Cours de Pilates

Depuis septembre dernier, un cours de gymnastique (méthode Pilates) a lieu ;

le vendredi matin à 09h30 au collège, salle du rez.

Nous avons encore la possibilité de prendre quelques nouvelles inscriptions, pour tous renseignements s'adresser à Nathalie Rouge au 078 629 52 72 ou à Marlène Rod Trauffler au 078 630 06 55

Cours de gymnastique

Pour rappel, il y a aussi une société de gymnastique dames à Hermenches. Les cours ont lieu :

le lundi après-midi à 14 h au collège, salle du rez.

Là aussi, il y a encore des places disponibles, pour tous renseignements s'adresser à la présidente, Mme Gertrude Flückiger au 021 903 30 09

Soirée jeux

Chaque premier mardi du mois, le groupe animation organise une soirée jeux, cartes, scrabbles.....etc. La soirée commence à 19h30 à la salle du rez-de-chaussée du collège.

Chœur d'hommes

Hermenches a la chance d'avoir un chœur d'hommes qui répète les lundis soirs tous les 15 jours au collège, salle du Conseil, à 20 heures.

Ils sont à la recherche de chanteurs ténors, barytons, basses, pour compléter leurs rangs.
Si vous aimez chanter et partager quelques bons moments n'hésitez pas !

Pour tous renseignements, s'adresser au président, Raphaël Morel au 079 250 86 26
ou à Pierre Trauffer 076 383 07 48

Secrétariat du Conseil général

La dernière séance du Conseil général pour la législature actuelle aura lieu :

le jeudi 16 juin 2016

Suite à la prochaine démission de la titulaire actuelle du poste de secrétaire du Conseil, nous sommes à la recherche d'un(e) nouveau(elle) secrétaire avec entrée en fonction au 1er juillet 2016

Tous les renseignements souhaités peuvent être obtenus auprès de :

Monsieur Georges Bulloz, Président du Conseil, au no 079 212 69 35
et/ou

Madame Stéphanie Dutoit, Secrétaire en titre, au no 021 905 45 70